

Mairie

9 Grande Rue

17670 LA COUARDE

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS

N° 2022050

L'an deux mille vingt-deux, le 28 juin à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 21 juin 2022, se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents :

Mesdames Béatrice TURBE, Peggy LUTON, Virginie BESSON, Carine LUTT, Dominique BAESJOU, Nadège BIELOT ainsi que Messieurs Patrick RAYTON, Denis GIRAUDEAU, Jean-Yves DUTERTRE, Jacques DURET, Franck DUVERNAY, Jean-Claude BROCHARD, Philippe MARSAC.

Étaient absents : Madame Vanina PICHEVIN et Monsieur Mathieu BONITON.

Pouvoirs : Vanina PICHEVIN à Franck DUVERNAY,  
Mathieu BONITON à Virginie CANARD.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Yves DUTERTRE

### **OBJET : DOMANIALITE – INCORPORATION DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA PARCELLE AB 1468 SISE RUE DE LA PAREE**

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de travaux de coordination des travaux de reprise des réseaux d'eau potable et d'assainissement avec le syndicat départemental EAU 17, il a été observé la délimitation d'une portion de la rue de la Parée dans le domaine privé de la Commune.

Considérant que cette situation peut entraver les actions du syndicat qui n'intervient que sur le domaine public,

Considérant l'appartenance de la parcelle AB1468 à la Commune en qualité de personne publique et de son affectation à la circulation,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'incorporer dans le domaine public non cadastré ladite parcelle ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette délibération.



Pour extrait certifié conforme  
au registre des délibérations.  
A La Couarde, le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Le Maire,  
Patrick RAYTON